

# Une maison pour apprendre à entreprendre

*Mutualiser les ressources et les idées afin d'encourager la culture de l'entreprise chez les étudiants sont les deux missions principales que s'est fixée, depuis plus d'un an, la Maison universitaire Poitou-Charentes de l'entrepreneuriat. Présentation.*



Photo : Mupce

La MUPCE encourage les étudiants à créer des entreprises.

Si beaucoup d'étudiants conçoivent leur avenir professionnel en tant que salariés, d'autres se verraient bien emprunter la voie de la création d'activité. Encore faut-il les aider à y parvenir. C'est le rôle que se donne depuis plus d'un an la Maison universitaire Poitou-Charentes de l'entrepreneuriat (MUPCE). « La MUPCE est née suite à la réponse commune qu'ont faite l'Université de Poitiers, l'Université de La Rochelle et l'Ensm à un appel d'offres lancé en 2004 par le ministère délégué à la Recherche et à l'Enseignement supérieur, explique François Baty-Sorel, animateur de la structure. Il s'agissait de labelliser les structures ayant la volonté de fédérer, au niveau d'un territoire, les compétences et les initiatives qui sensibilisent les étudiants à l'esprit d'entreprendre et favorisent la création d'entreprises ». Sept sites ont ainsi été labellisés en France, en 2005, dont celui du Poitou-Charentes.

Mot d'ordre de la MUPCE : « mutualiser les ressources et les idées afin d'offrir un service cohérent, lisible et concerté à destination des étudiants de la région ». Concrètement, elle s'appuie sur les compétences de divers partenaires comme les Ateliers de la création de l'Université de Poitiers, ceux de La Rochelle, l'Incubateur Poitou-Charentes, la Cellule de valorisation de la recherche... pour proposer, tout au long de l'année, des actions de sensibilisation, d'accompagnement à la création d'activité, mais aussi une aide à l'orientation. Les formes sont très diverses : de la conférence dans les UFR à des manifestations spécifiques (Le Café des projets à La Rochelle, les Doctoriales ou la Rentrée des associations à Poitiers, par exemple), jusqu'à la mise en œuvre d'unités d'enseignement libres portant sur la conduite de projet et la création d'activité.

P. Q.

MUPCE, 5 rue Raoul Follereau, BP 635, 86022 Poitiers cedex - Tél. : 05 49 45 44 60.

## Universités créatives

En 2008, la MUPCE organise son premier concours, intitulé Universités créatives. Dédié aux étudiants, aux diplômés et aux personnels des Universités de Poitiers et de La Rochelle et à ceux de l'Ensm, il a pour but de soutenir financièrement les porteurs d'un projet de création d'activité ou de développement de structures existantes (les prix vont de 2 000 € à 3 000 €). Trois catégories ont été définies – économie sociale et solidaire ; innovation technologique ; commerce, industrie, artisanat et services – et des prix spéciaux seront également décernés. Les candidats doivent déposer un dossier à la MUPCE entre le 4 février et le 28 mars, pour une attribution des prix début avril.